



**PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA
COMMUNAUTÉ AGILE DE MONTRÉAL,
MERCREDI LE 15 JUIN 2022 À 17h30,
SUR ZOOM**

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PRÉSENTS : Maël Rieussec, Linda Linise, Mélanie Ruest, Samiha Salhi, Malika Hammoudi.

EMPLOYÉS AGILE MONTRÉAL: Kim Brière-Charest, Anique Gagnon, Pascal Roy.

MEMBRES ABSENTS: Vincent Bouchard, André Shojaie.

MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ PRÉSENTS : 13 PERSONNES.

ORDRE DU JOUR:

17h30	1	Ouverture de l'Assemblée et vérification du quorum
17h35	2	Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée
17h40	3	Lecture et adoption de l'ordre du jour
17h50	4	Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 9 juin 2021
18h00	5	Présentation et adoption du rapport d'activités
18h20	6	Présentation du rapport annuel des états financiers préliminaires
18h35	7	Élections au Conseil d'Administration
19h00	8	Remerciements aux membres sortant du C.A
19h10	9	Varia
19h30	10	Levée de l'Assemblée

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM:

Ouverture de l'assemblée à 17 h 36. Le quorum est constaté.

1. NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE ET DU SECRÉTARIAT D'ASSEMBLÉE:

Maël Rieussec prend la parole et fait le décompte des membres. Il propose Kim Brière-Charest à la présidence de l'assemblée, appuyé par David Rowley. Kim Brière-Charest accepte d'assumer la présidence de l'assemblée.

Maël Rieussec propose Anique Gagnon comme secrétaire de l'assemblée, appuyé par Linda Linise. Anique Gagnon accepte de tenir le secrétariat de l'assemblée.

La proposition est ainsi acceptée.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR:

Kim Brière-Charest procède à la lecture de l'ordre du jour. Remerciements à Maël Rieussec. Elle demande qu'une personne propose l'adoption de l'ordre du jour.

David Rowley propose d'adopter l'ordre du jour, appuyé par Adil Addiya.

L'ordre du jour est adopté.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 JUIN 2021:

NOTE: Pendant l'assemblée générale, il a été constaté, environ 29 minutes après le début de la réunion, que le point 4 de l'ordre du jour, qui portait sur l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 9 juin 2021, avait été omis. Les membres ont directement abordé le point 5, qui concernait la présentation et l'adoption du rapport d'activités.

Après discussion, il a été décidé de revenir au point 4 de l'ordre du jour et d'adopter le procès-verbal de l'AGA précédente.

Anna Sikorska a soulevé des questions concernant le procès-verbal, les membres sortants du C.A. et la possibilité de les remplacer en cours de mandat. Elle a suggéré de discuter de la suppression de la disposition permettant le remplacement des administrateurs en cours de mandat, mais Mélanie Ruest a expliqué que cette règle était nécessaire en cas de manque de quorum. Il a été

convenu qu'en raison du nombre suffisant d'administrateurs restants, des élections anticipées n'étaient pas nécessaires. De plus, il a été noté que les modifications des règlements généraux ne pouvaient être discutées lors de cette AGA.

La discussion s'est conclue avec la reconnaissance des commentaires d'Anna Sikorska et la possibilité d'organiser une assemblée extraordinaire spéciale si nécessaire pour des élections anticipées.

Anna Sikorska affirme qu'une section du procès-verbal ne correspond pas à ses propos et qu'elle ne peut pas l'accepter tel quel.

Il a été convenu de former un comité pour vérifier l'enregistrement de l'assemblée générale précédente et s'assurer de l'exactitude des faits. Les personnes mentionnées dans la section discutée, notamment Anna Sikorska, David et les membres du conseil d'administration, pourraient faire partie du comité.

Pascal Roy propose d'adopter le procès-verbal avec un amendement. Maël Rieussec appuie la proposition.

Le procès-verbal du 9 juin 2021 a donc été accepté avec un amendement concernant une section qui, selon Anna Sikorska, ne correspondait pas à ses propos.

4. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS

a) Mot du président

Maël Rieussec remercie les membres du Conseil d'administration (C.A.) pour leur implication bénévole. Le C.A. est composé de plusieurs comités permanents thématiques qui analysent les éléments clés et proposent des recommandations votées par les membres du C.A. Trois comités permanents ont été mentionnés : Trésors, Dream Team et Contenu.

b) Présentation du C.A

La composition actuelle du C.A. a été présentée, ainsi que l'équipe de travail comprenant deux directrices et un directeur. Des remerciements ont été adressés à Annie Brissette pour son travail et à Vincent Bouchard et André Shojaie pour leurs contributions.

c) Le rôle crucial des bénévoles à la réalisation à la réussite de la mission d'Agile Montréal

Kim Brière-Charest et Anique Gagnon ont remercié Annie Brissette et les bénévoles pour leur implication dans les événements, tels que l'Agile Tour 2021 virtuel et Spark the Change. Les statistiques des événements virtuels ont été mentionnées, ainsi que l'importance des Communautés de Pratique.

d) L'importance des canaux de communication et des commanditaires

Les canaux de communication et l'augmentation des commandites ont été évoqués, avec l'intention de développer davantage la présence numérique et d'élargir la base de partenaires.

e) Les défis à venir pour Agile Montréal

Maël Rieussec a souligné les défis à venir, notamment l'accompagnement des comités de pratique, l'analyse des besoins des membres, le partage de contenu existant et la mise à jour de la mission et du plan de commandite. Il a également exprimé sa gratitude envers les personnes impliquées et à venir.

5. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DES ÉTATS FINANCIERS PRÉLIMINAIRES

Pascal Roy, directeur des finances d'Agile Montréal, a présenté les états financiers préliminaires de l'année 2021-2022. Il a souligné que l'année en question a généré un bénéfice de 121 000\$, principalement grâce aux événements (101 000\$) et à la commandite (18 500\$).

Les dépenses totales s'élèvent à 102 000\$, soit 35 000\$ pour les événements, 51 000\$ pour les salaires des directeurs et l'organisation des événements et 15 000\$ pour d'autres opérations.

Le bénéfice net pour l'année 2021-2022 est de 19,000\$ (121 000 \$ - 102 000 \$).

En comparaison, l'année précédente (2020) a connu un déficit de 43 000\$ et un profit de 150 000\$ grâce à l'événement Agile Tour Live qui a apporté beaucoup de revenus.

Concernant le bilan financier, l'actif et la trésorerie s'élèvent à 438 000\$ à la fin de l'exercice financier, en baisse par rapport à l'année précédente (523 000\$) en raison de paiements importants effectués pour les événements à venir. Pascal a souligné que ces dépenses étaient nécessaires pour

assurer la continuité des événements, bien que cela représente un défi financier.

Anna Sikorska a exprimé son appréciation envers les membres de l'association qui travaillent bénévolement, tout en soulevant des questions concernant les dépenses salariales. Elle a suggéré de limiter les dépenses administratives et de mettre l'accent sur le développement des affaires pour augmenter les revenus.

Samiha Salhi et Cécile Arnold ont soutenu l'importance des opérations et du soutien apporté aux membres et aux communautés de pratique, soulignant que sans ces efforts, les événements ne pourraient pas avoir lieu.

David Rowley a soulevé des questions sur la transparence financière de l'association, demandant où se trouvait l'argent et suggérant d'investir dans des obligations à taux d'intérêt plus élevés. Pascal a répondu en expliquant que la majorité des fonds était dans un compte d'épargne, mais qu'il envisageait de placer certains fonds dans des certificats de placement garanti (CPG) à des taux d'intérêt plus favorables.

Kim Brière-Charest a noté les propositions soulevées lors de l'Assemblée et a indiqué qu'elles seraient prises en compte. Elle a souligné que les questions financières seraient discutées ultérieurement par un comité dédié.

Il est noté que la discussion a dépassé le temps alloué et que les questions financières seront abordées ultérieurement, après avoir décidé des propositions soulevées.

7. ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Kim Brière-Charest présente les membres de 2021-2022 ainsi que les dates de renouvellement:

#	Membre	Genre	Renouvellement du poste	Se présente pour un nouveau mandat	En élection
1	Maël Rieussec	M	2022	Oui	Oui

2	Samiha Salhi	F	2023	-	Non
3	Vincent Bouchard	M	2022	Non	Oui
4	Linda Linise	F	2023	-	Non
5	Mélanie Ruest	F	2022	Oui	Oui
6	Malika Hammoudi	F	2023	-	Non
7	André Shojaie	M	2022	Non	Oui
8	Micaël Da Prato	M	2023	Départ en cours de mandat	Oui
9	Mehdi Kdioui	M	2022		Oui

Selon les modalités votées en 2020, Agile Montréal doit respecter la parité hommes-femmes, avec un minimum de 4 femmes sur un conseil de 9 membres.

Chaque candidat et candidate se présente à tour de rôle:

Adil Addiya: Lève la main pour se proposer.

Laurent Masson: Lève sa main en appuie.

Solenne Caron: Lève la main pour se proposer.

Linda Linise: Lève sa main en appuie.

Julie Papineau: Lève la main pour se proposer.

Samiha Sahli: Lève sa main en appuie.

Laurent Masson: Lève la main pour se proposer.

Malika Hammoudi: Lève sa main en appuie.

Imtiaz Riaz: Lève la main pour se proposer.

Cécile Arnold: Lève sa main en appuie.

Kim conclut que nous avons donc Imtiaz, Julie, Laurent, Adil et Solenne. Donc nous avons 6 candidatures qui se présentent pour les 6 postes à pourvoir, garantissant leur élection par acclamation.

Tous les candidats et candidates ont été élus par acclamation.

8. REMERCIEMENTS AUX MEMBRES SORTANT DU C.A

Maël a ensuite remercié les membres sortants du Conseil d'administration pour leur implication dans la communauté.

9. VARIA

Le point suivant concernait les interventions des participants de l'AGA, sans possibilité de vote ou d'adoption de décisions. Anna a soulevé la possibilité d'une assemblée spéciale pour discuter des attentes et des besoins de la communauté Agile, ainsi que des dépenses administratives. La discussion s'est poursuivie avec des échanges entre les membres sur la pertinence d'une telle assemblée.

Malika a résumé les points importants de la discussion sur l'assemblée spéciale, soulignant l'importance de se rencontrer en personne et d'exprimer les attentes des membres. Kim a ensuite rappelé aux participants que la discussion devait revenir aux questions à l'ordre du jour.

La réunion s'est conclue sans prise de décision sur l'assemblée spéciale, mais la suggestion a été enregistrée dans le procès-verbal. Les participants ont également évoqué d'autres sujets tels que l'engagement des membres et les responsabilités administratives.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Maël Rieussec propose la levée de l'assemblée à 20:01, Malika Hammoudi appuie.

L'assemblée est levée.

